



MAIRIE DE NEUVY
21, route de Neung-sur-Beuvron
41250 NEUVY

☎ 02 54 46 42 69
✉ mairie@commune-neuvy.fr

**REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE**

COMMUNE DE NEUVY

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 22/07/2025**

L 'An deux mil vingt-cinq le 22 juillet à 19 heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Neuvy dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Neuvy sous la présidence du Maire, Monsieur MARION Patrick.

Présents : MARION Patrick - BARBILLON Anne-Marie - DUFOUR Daniel - BENEVAUT Annita - HENRY Martine - DESPREZ Rudy - VOROBIEFF Serge - BESSONNIER Noël

Absents : GILBERT Delphine - BESSONNIER Sylvie

Convocation du : 08/07/2025

Secrétaire : BENEVAUT Annita

Information : SDIE + ENEDIS RACC Rte de Dhuizon

Ordre du jour :

Délibération vente de bois

Délibération M. DE CUGNAC

Délibération augmentation du tarif de la cantine

Délibération Participation employeur santé/prévoyance obligatoire au 1er janvier 2026

Planifier la réunion « commission Noël »

Valorisation fiscale et financière 2024 : Présentation possible par M. SCHOCH sept/oct → prévoir une date

Questions diverses :

Bulletin municipal

État des lieux salle communale

Délibération vente de bois, adopté à l'unanimité des membres présents

Délibération M. DE CUGNAC, adopté à l'unanimité des membres présents

Délibération augmentation du tarif de la cantine, adopté à l'unanimité des membres présents

Délibération Participation employeur santé/prévoyance obligatoire au 1er janvier 2026, adopté à l'unanimité des membres présents

La date retenue pour la commission Noël : mardi 23 septembre à 16h30

La date retenue pour la Présentation de la valorisation fiscale et financière pour l'année 2024 par M. SCHOCH est le mardi 23 septembre à 18h

Monsieur le Maire va demander un fond de concours à la Communauté de Communes du Grand Chambord suite au refus de la préfecture de la demande de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Le feu d'artifice n'ayant pas pu avoir lieu le 14 juillet dernier en raison du risque incendie, Monsieur le Maire va prendre contact avec le Maire de Bauzy afin de trouver une autre date au mois de septembre

Questions diverses :

Bulletin municipal : Présentation du Bulletin municipal N°2

État des lieux salle communale : l'état des lieux devant être réalisé par un élu comme indiqué dans le règlement, un élu s'est proposé pour réaliser l'état des lieux pour la prochaine réservation. Pour les réservations suivantes, les élus devront voir entre eux pour faire un roulement.

Fin de séance 20h45